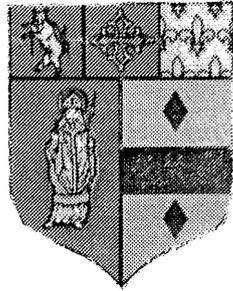
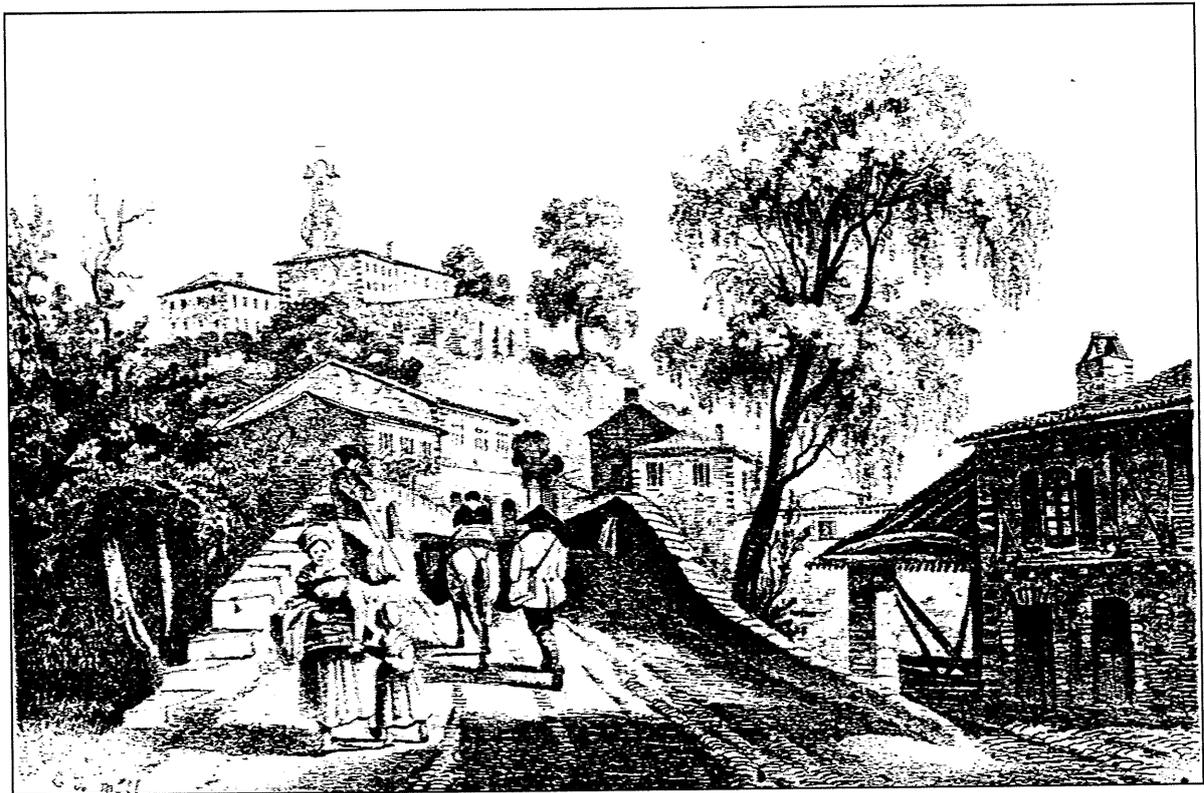


MAIRIE DE LAYRAC-SUR-TARN

BULLETIN MUNICIPAL



N°5



La Gazette de Layrac

JUILLET 1997

LE MOT DU MAIRE...

Nous connaissons un début d'été maussade, peut-être ce temps incitera nos concitoyens à lire l'intégralité de ce bulletin. (A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe) Encore une fois des problèmes viennent à l'ordre du jour. En premier, nous notons le projet d'implantation d'une unité d'incinération et valorisation des déchets ménagers, cela en face du pont de Mirepoix, ou presque, sur la commune de Bessières. Personne ne peut nier l'utilité de traitement et élimination des ordures ménagères en volume toujours croissant. Pour ce genre d'installation le risque zéro est difficilement envisageable. Une appréhension est compréhensible : des nuisances diverses sont inévitables. Suite aux réticences générales un supplément de traitement des furanes et dioxines est programmé. Le lieu d'implantation retenu, plus rapproché de notre village que du centre de Bessières la commune d'accueil, est surtout à quelques centaines de mètres du village de Mirepoix semble et est mal choisi. En conclusion, par solidarité avec nos amis et voisins de Mirepoix, je suis défavorable à ce lieu d'implantation. Nous rappelons que pendant tout ce mois de juillet le dossier d'enquête publique est déposé en mairie ainsi qu'un registre spécial sur lequel toute personne peut venir consigner ses observations et sa position.

Une autre affaire d'importance : après la mise en place d'une nouvelle carte de la zone inondable du Tarn, une partie de la plaine au-dessous de la côte 103 serait désormais inconstructible. Une étude hydraulique est prévue, elle devrait permettre de définir et préciser la zone à risque d'après le niveau des plus hautes eaux connu. Pour se faire une participation financière nous incombera, venant gréver notre budget communal étriqué.

L'urbanisation du centre du village est prévu pour début 1998. Les travaux de rénovation du presbytère vont débiter dès l'achèvement de la négociation du marché ; notre souci étant que les annuités de l'emprunt nécessaire rentre dans l'enveloppe des loyers à venir.

Abandonnons un moment ces problèmes de gestion pour féliciter tous les lauréats aux divers examens et concours, pour souhaiter de bonnes vacances ou un peu de repos à tous, et ainsi avec une santé reconstituée aborder avec courage la rentrée, tout en faisant honneur à l'intermède que représente notre fête locale.



Le Maire

ÀU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL...

BUDGET 1997 :

Le 1^{er} Avril 1997, le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il se décompose comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: **817 206 F**

• Produits des services du domaine : concessions, locations, remboursement de frais, pesage.....	15 400 F
• Impôts et taxes : contributions directes, taxe enlèvement ordures ménagères permis de chasser.....	325 235 F
• Dotations , participations de l'Etat	361 921 F
• Revenus Domaine : location presbytère.....	23 200 F
• Atténuation de charges : remboursement rémunérations personnel.....	91 450 F

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : **817 206 F**

• Achats : E.D.F, eau, combustibles, carburants.....	45 900 F
• Fournitures : équipement, voirie, divers.....	33 473 F
• Services extérieurs : entretien terrain, bâtiments, matériel.....	65 500 F
• Autres services extérieurs : comptable, publicité, fêtes, P.T.T.....	32 360 F
• Taxes foncières, CNFPT, CDG	4 300 F
• Charges personnel	201 000 F
• Indemnités Maire Adjoints	66 000 F
• Contingents et parts obligatoires : aide sociale, service incendie.....	68 000 F
• Participation charges intercommunales	233 033 F
• Subventions	13 500 F
• Divers	1 000 F
• Virement section d'investissement	53 140 F

TAXES

Le Conseil Municipal a voté une augmentation des diverses taxes suivant l'inflation de 2°/°. Cela rapportera 4200 F supplémentaires à la commune.

POOL ROUTIER

La réfection de la côte des Couloms a été poursuivie et terminée récemment.

CHANTIER D'INSERTION

Au printemps, un chantier d'insertion a permis, à moindre coût, le nettoyage du ruisseau à l'intérieur du village et le débroussaillage du coteau de l'église.

STOP INFOS...



OPAH :

Cette opération se terminera en décembre 1997 et il n'est pas sûr qu'elle soit renouvelée. Une plaquette sera à la disposition du public en mairie à partir du mois d'août.

Voici les dates du deuxième semestre 1997 :

- 24 juillet 1997
- 8 août 1997
- 11 septembre 1997
- 25 septembre 1997

jeudi de 9h à 12h

☎ 05.61.37.61.20



SERVICES SOCIAUX :

Mme **FILIPPI**, assistante sociale :

☎ 05.61.37.89.90.

lundi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Mme **HOC**, assistante sociale R.M.I :

☎ 05.61.37.89.90

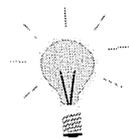
lundi matin

Consultations pour nourrissons :

de 0 à 6 ans

1^{er} et 3^{ème} jeudi de 13h30 à 16h30

4^{ème} mercredi de 13h30 à 16h30



SANTE :

☎ 08.00.31.01.31. : carte santé

☎ 08.00.23.13.13. : drogue info - service

☎ 05.61.77.78.33 : MTS-SIDA (poste 7205)

C.A.F. :

Permanences de la Caisse d'Allocations Familiales à la mairie de Villemur :

→ les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois

→ de 9h à 12h

de 14h à 17h

DIVAGATIONS D'ANIMAUX DIVERS :

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer vos :



sans oublier vos **CHIENS...**



S.I.V.O.M. :

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE : les services du SIVOM n'effectuant plus les tournées de distribution, vous devrez désormais venir retirer les sacs à la mairie. Il est prévu 6 rouleaux par an, et par famille. Lors des élections législatives, 3 rouleaux ont été remis aux votants.

DECHETTERIE : Le centre de récupération et de recyclage des déchets (déchets verts, fer, piles, huiles, encombrants divers) est ouvert

• du lundi 8h30 à 11h30

13h à 17h

• le vendredi, 8h30 à 11h30

13h à 16h

• le samedi, 8h30 à 12h

☎ 05.61.09.91.38

CENTRE DE SAINTE RAFFINE : il reçoit les gravats, les déchets de démolition, la terre :

• le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi
de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHEQUE :

A partir du 15 juillet 1997, la bibliothèque municipale sera ouverte le **samedi** de **14h à 16h**. Nous remercions vivement toutes les personnes qui, par leurs dons, de livres ou financiers, étoffent notre patrimoine municipal. Dans ce lieu d'échanges, vous pouvez aussi contempler la magnifique collection de minéraux offerte par M. GAY.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES...

COMMENT OBTENIR ... ?

Une autorisation de sortie du territoire.

→ Elle peut être demandée par l'un des parents à la mairie du domicile ou en cas d'urgence à la gendarmerie.

- Fournir : le livret de famille, la carte nationale d'identité du mineur et la carte d'identité de l'un des parents.

- Elle est gratuite, délivrée rapidement et sa validité est de 5ans (ou de 6mois à la demande des parents).
- *Ce document est indispensable aux enfants de nationalité française quittant le territoire sans leurs parents.*

La reconnaissance d'un enfant naturel.

→ Elle peut être demandée dans n'importe quelle mairie par le père ou la mère ou les deux ensemble.

■ Fournir une pièce d'identité et si la reconnaissance a lieu au moment de la déclaration de la naissance amener en plus le livret de famille et le certificat délivré par le médecin. La reconnaissance peut aussi avoir lieu après la naissance : dans ce cas il faut présenter un extrait d'acte de naissance.

- Gratuit.

Un certificat de concubinage.

Les deux concubins doivent se présenter avec deux témoins majeurs français - n'ayant aucun lien de parenté entre eux - à la mairie de leur domicile munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Ce certificat est gratuit et immédiat.

Un extrait de casier judiciaire.

- Les personnes nées en France métropolitaine adressent leur demande au :

Casier judiciaire national
107 rue du Landreau
44079 Nantes cedex 01

- Pour les personnes nées dans les D.O.M. T.O M., s'adresser au Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance.
- Joindre à la demande datée et signée, une fiche d'état civil et une enveloppe timbrée indiquant votre nom et vos coordonnées.
- Gratuit. Délai de 8 à 15 jours.
- Valable 3 mois.

PETITE CHRONIQUE DE LAYRAC ...

par Robert Mosnier

« *Habitat, modes alimentaires au temps de Henri IV* »

Après avoir fêté l'entrée de Henri de Navarre dans sa bonne ville de Villemur, il me paraît intéressant de rappeler l'environnement de nos ancêtres en milieu rural.

Bêtes et gens vivaient ensemble dans une proximité qui nous paraît lointaine mais permettait l'hiver un réchauffement des habitations.

Les maisons à tour de bois aux murs de briques mises à sécher au soleil ou à torchis aux toits recouverts de chaume présentaient un sol en terre battue plus rarement carrelé ou recouvert de galets.

L'intérieur se compose d'une pièce enfumée, côtoyant l'étable, d'un four à pain, d'un réduit à sécher le seigle ou le blé ; les murs sont lavés à la chaux ou enduits de résine ; le sol est jonché de paille l'hiver et l'été de plantes odorantes ou de pétales de fleurs.

Le mobilier est pauvre : un banc avec ou sans dossier, des tabourets, des tréteaux sur lesquels on dresse la table qui peut aussi être un tonneau et dans la cheminée une marmite de fonte, un chaudron, une cuve, un seau, des baquets, divers ustensiles de cuisine. Un ou plusieurs coffres abritent linge et vaisselle. Les lits aux rideaux fermés occupent les alcôves.

Que mange-t-on ?

L'alimentation carnée importante au Moyen Age cède la place à une alimentation frumentaire. Le pain souvent de seigle mélangé au son est l'élément de base et le restera jusqu'au XIXe siècle.

La soupe aux fèves, aux pois ou lentilles est agrémentée de lard.

Peu de viande, un peu plus de poisson exposent à une malnutrition chronique.

A suivre...

CHEZ NOUS...



état civil

. Décès

18-03-97 : Mélanie GAYRAUD
25-06-97 : Laurent GAYRAUD

. Naissances

Au printemps les cigognes sont passées chez Joseph GUYOMARD et Valérie et ont déposé une petite Axelle, le 2 mai 1997.

Dominique et Myriam ALVAREZ, depuis le 18 mai 1997, chouchoutent avec leurs parents Jean-Pierre et Annie, leur petite Elise.



petites annonces

Trois petits chatons, de type angora, cherchent maîtres affectueux.

☎ DUPHENIEUX : 05.61.74.93.79.



vide grenier

Envisagé en septembre-octobre, si des bonnes volontés se manifestent.

☎ DIRAT : 05.61.35.32.72.



un S.D.F. à Layrac

D'où vient Pitpit l'étourneau : S.D.F. et squatter ? Ce volatile au plumage gris s'est installé dans le coteau des Amats début juillet. Les drôles d'oiseaux à deux pattes que l'on appelle vulgairement des *hommes*, ne l'effraient absolument pas. Il vient même se poser sur leur tête ou sur leurs épaules. Ce premier S.D.F. recensé sur notre commune, n'a aucun scrupule pour squatter la cuisine des habitants de ce coteau. Il se nourrit aussi bien de morceaux de poulet, de courgettes frites que de salade en vinaigrette. Il n'a qu'un défaut, il sème ses déjections un peu partout ! Il n'envisage absolument pas de faire le ménage !

Avez-vous d'autres anecdotes comme celle-ci concernant vos animaux familiers, voire sauvages...



la gazette de Layrac

Ce numéro a été réalisé par J.P ALVAREZ, J. BONNET et M. DIRAT.
La réalisation graphique est due au tandem Jackie - Mireille.

Bulletin municipal Layrac sur Tam - Numéro 5

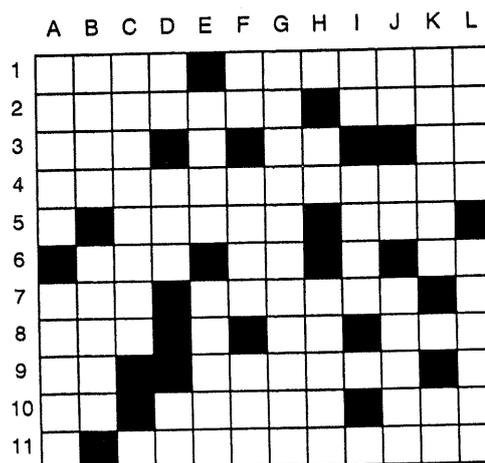
les mots croisés de JPA

Horizontalement :

1 - Titre donné au souverain. Il défendit Saint Quentin contre les Espagnols en 1557. 2 - Canal. Poil dur et raide du sanglier. 3 - Ancien loup. Démonstratif. Vin sans âme. 4 - Noble de Layrac, chef des Huguenots du Dauphiné. 5 - Résultat d'un mélange de couleur dans un sens. Poil. Avant midi. 7 - Presque au delà. Subdivision d'un arrondissement. 8 - Grande école. Génisse. Vieille ville. 9 - Reine du ciel. Vit le jour. 10 - Note. Sorte de cerise mal dirigée. Egal. 11 - Régal sous Henri IV.

Verticalement :

A - Ministre. Prénom royal. B - presque jetée dehors. Bossuet prononça son oraison funèbre. C - Gagnera ses examens par exemple. D - Indique une liaison. Parle. Voyelles. E - Loi. Su. F - Compagnie royale. Mena. Très prisé par Henri IV. G - Très belle et sobre réunion de tolérance ce 8 juin. H - Possède. Henri de Navarre le traversa dans un sens à Castres. I - Près de Dijon. Peut être un journal in. J - En avant. Sourit. Sommet pointu renversé. K - Mit de niveau. Chez nous. L - Blé au Japon. Reine et pie.



Résultats des mots croisés de Janvier 1997 :

1 - Nourriture. 2 - Ossuaire. On. 3 - Tétée. TT.
4 - Eli. Mi. 5 - RLNLO. Bile. 6 - Sen. Loup. 7 - Cri.
Néon. 8 - Lient. Is. 9 - Eve. Etna. 10 - Restaurant.
A - Nourricier. B - Os. Vé. C - Ustensiles. D - Ruelle. E - Rationnera. F - IIE. En. G - Trembloter. H - Lion. Ta. I - Rot. Lu. Inn. J - Entreposât.

LE FESTIVAL HENRI IV, LE 8 JUIN 1997



Cela fait plus d'un an qu'on en parle dans le canton en bien, en mal ou de façon désintéressée. Et on n'a pas fini d'en parler. Cette fête à l'échelle du canton est une réussite. C'est la première fête d'un canton réunissant tant de perfection et un bénévolat à toute épreuve. Qui, heureusement le bénévolat n'est pas mort nous en avons le preuve. Tous les villages ensemble ont apporté un sang nouveau et Villemur, ce jour là, en a été le terrain. Plus de 10 000 personnes dans les rues, 500 costumes, 8 000 entrées papantes : 10F pour une journée de telle importance c'est vraiment modeste.

Layrac, bien sûr, était présent avec 70 costumes environ. Les élèves du primaire, des 3 classes de P.B., ont largement contribué à l'animation des rues de Villemur. Ils ont commencé tôt le matin, en accueillant avec leurs chants et danses les compagnons d'Henri IV. En farandoles endiablées, ils ont précédé les musiciens de Couble. Le Roi de Navarre visitant « les villages » a débuté par Layrac et Bondigoux où l'attendaient des flûtes et danses. Tout ce petit monde a continué à danser et chanter dans les rues de la ville.

Nos halbardiers étaient les plus représentés avec 10 unités et les plus belles lances du canton.

Le travail de nos couturières (Pierrette P., Janine M., aidées par Almes Becker, Gallardo, Alvarez, et Almes Labat et Geoffroy de Bessières) est une fois de plus à louer par la finesse des costumes très divers et leur complexité. Un travail d'équipe a réuni pendant quelques mois tous les mercredis, avec ardeur et gentillesse, ces dames.

Nous avons aussi participé le jour même, aux entrées et à l'emplacement des barrières de sécurité. En fin d'après-midi, nous avons reçu la médaille commémorative, en bronze. Elle est visible à la mairie.

Une rue était pavoisée d'oriflammes violets et verts, couleurs de Layrac. Notre stand, où l'on vendait des gâteaux (merci à toutes celles qui ont confectionné crêpes, oreillettes, quatre-quarts...) a fonctionné sans interruption de 10h du matin à 18h et l'on pouvait aussi s'y désaltérer. Cette activité a permis d'amortir les frais de fabrication de halbardes, l'achat de tissus, peintures et autres.

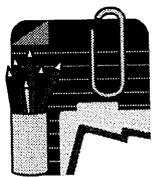
La cérémonie oecuménique a été aussi un modèle de tolérance et organisée par l'église catholique, protestante et pentecôtiste, l'église était pleine à craquer, dans un recueillement remarquable.

Pour l'année 1998 il a été décidé de refaire le festival ; il faut noter que sur le plan national sera célébré dans plusieurs villes, le 400e anniversaire de l'Édit de Nantes.

J.P.A.

LA VIE A L'ECOLE...

LES PETITS GENIES, ou comment la poésie mène à l'informatique



Ne doutant de rien les 25 élèves du C.E. ont participé au concours : « L'ordinateur de l'An 2000 », sûrs de gagner... Ils ont eu raison puisque leur production poétique - fruit de la mise en commun de leurs idées - a été sélectionnée par le public visiteur du Salon Multimédia, en novembre à Toulouse.

Dix productions ont été récompensées parmi les envois de 49 établissements (écoles, collèges, lycées). Ce n'est pas si mal...

Ils utilisent donc à présent pour leur plus grand plaisir, et pas seulement de façon ludique un ordinateur avec son imprimante couleur et ses logiciels offerts.

L'ivresse de la glisse ou l'art d'esquiver les chutes :

En février, avec leurs camarades de grande section et de cours préparatoire, ils ont eu la joie de s'initier le matin au ski de fond avec l'aide d'un moniteur. L'après-midi avec leurs accompagnateurs, ils ont pu apprécier leurs progrès sur les circuits plus ou moins faciles... et ils ont été brillants.

Avec les gens du cirque :

En mai, Arlette GRUSS proposait une journée entière en compagnie des gens du cirque. Le matin, ils ont assisté à une répétition ce qui leur a permis de comprendre les difficultés de mise au point d'un numéro.

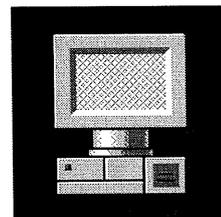
Puis ils ont visité la ménagerie et vu de près tous les animaux qui interviennent dans le spectacle : il n'est pas courant de voir travailler une girafe...

L'après-midi, ils ont applaudi d'autres artistes : clowns très demandés, trapézistes, jongleurs, écuyères...

Ils sont rentrés, des images merveilleuses plein les yeux et ravis de leur journée.

LE COIN DES POETES...

Voici la poésie qui a été récompensée par un ordinateur.



Mon ordinateur

*J'aime mon ordinateur
Il est amoureux de la souris
Qui le console quand l'écran pleure
Mais gare aux courts-circuits.*

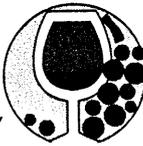
*Si mon ordinateur attrapait un virus
Ca lui dérangerait ses puces
Ce serait très embêtant
Cela se verrait sur l'écran.*

*S'il m'arrive de m'ennuyer
Je peux, grâce à lui m'évader
Découvrir un monde merveilleux
Où s'instruire est un jeu.*

*Le futur ordinateur sera
Si léger
Que je le mettrai dans mon casier !
Si parfait
Qu'il corrigera toutes les fautes que je fais !
Si perfectionné
Qu'il aura une imprimante incorporée !
Si bon marché
Que tous les collégiens pourront l'acheter !
Que je serai heureux avec cet ordinateur-là !*

Le club des poètes : Jean, Lucile, Thibaut, Julie, Anthony, Marion, Augustin, Elodie, Benoît, Esther, James, Fadoua, Christophe, Sandrine, Irwin, Imad, Edouard, Nicolas, Aurélie, Romain, Jennifer, Laurent, Fanny, Tom.

LE DELIRE DU TANDEM...

Venez faire la  avec nous ! Le samedi 6 septembre 1997, vous pourrez déguster après l' , un bon , servi avec grand style par nos  layracois dans la salle polyvalente. Après un bon  vous aurez le plaisir de  et d'applaudir « AQUE JONNHY » sous la baguette du  de NO PANIC. Le lendemain, après la messe et le dépôt de la gerbe au monument aux morts, la municipalité vous convie à un  au cours duquel les enfants de l'école joueront une pièce de . L'après-midi à la bibliothèque, nous vous proposons deux expositions. SUD AMBIANCE avec ses  animera la journée. Avant de partir n'oubliez pas votre  au parking.

CUISINONS, CUISINEZLE PAIN.

Tout un symbole : sorti de la terre et pétri par la main de l'homme.

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.

Aliment fait de farine pétrie avec de l'eau et du sel, fermentée, diversement façonnée ou moulée et cuite au four.

On attribue l'invention du pain levé aux Egyptiens qui confectionnaient des galettes à base de millet et d'orge, cuites sur des pierres chauffées, et qui auraient découverts la fermentation par hasard avec un morceau de pâte devenue aigre.

Lors de l'Exode, les Hébreux n'emportèrent pas de levain, d'où la tradition du pain azyme non levé pour commémorer le passage de la Mer Rouge.

Les Grecs le faisaient cuire sur un grill ou dans une sorte de poêle ; quant aux Romains, ils cuisaient leurs pains dans des fours domestiques faits de briques et de terre.

C'est au Moyen-Age que commença à se développer la profession de boulanger.

Si le premier pain a été cuit voilà dix mille ans, aujourd'hui il doit être un peu rassis pour faire du *pain perdu*.

En voici la recette toute simple :

Faites tiédir le lait. Sucrez-le. Parfumez-le avec une gousse de vanille, de la fleur d'oranger, un zeste de citron, de la cannelle ou du rhum. Battez les œufs. Coupez les tranches de pain de ménage rassis (le PAIN ... mais pas le MENAGE !!!) de deux centimètres d'épaisseur et de la largeur de trois doigts. Placez les tranches de pain dans un plat creux. Versez le lait parfumé dessus et laissez tremper pendant une heure. Mettez du beurre dans la poêle. Lorsqu'il est chaud, prenez vos tranches de pain avec l'écumoire et alignez-les sagement dans la poêle à côté les unes des autres. Faites-leur prendre une belle couleur des deux côtés. Servez bien chaud après avoir saupoudré de sucre vanillé, voire tartiné de gelée de groseilles.

Voilà un dessert économique pour fin de mois difficile.

« *Du pain perdu... pas pour tout le monde !!!* »

Solange.